



Retour sur les échanges



16 mai 2024 : La conduite du diagnostic

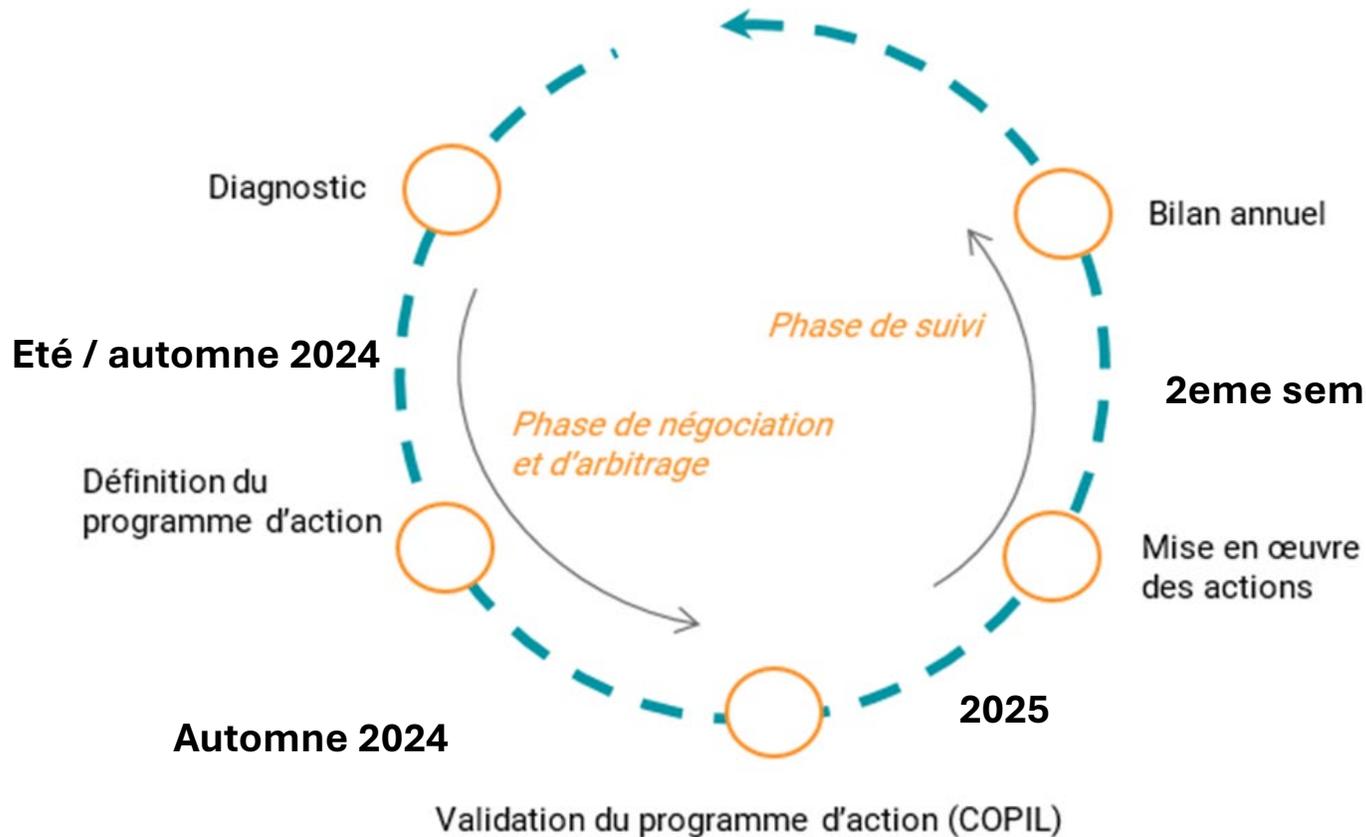
12 juin 2024 : Du diagnostic au plan d'actions

**Cycle de rencontres A-TFPB dans le Val
d'Oise**

1. Synthèse des échanges de la première rencontre

La conduite du diagnostic

Retours généraux sur la 1e rencontre – le diagnostic



Le diagnostic, phase essentielle pour :

- Identifier les axes de travail
- Mettre en réseau les acteurs et compétences
- Mobiliser les habitants autour du projet

2eme semestre 2025

L'enjeu de la temporalité :

- Des conventions à signer avant la fin 2024
- Des acteurs multiples à coordonner

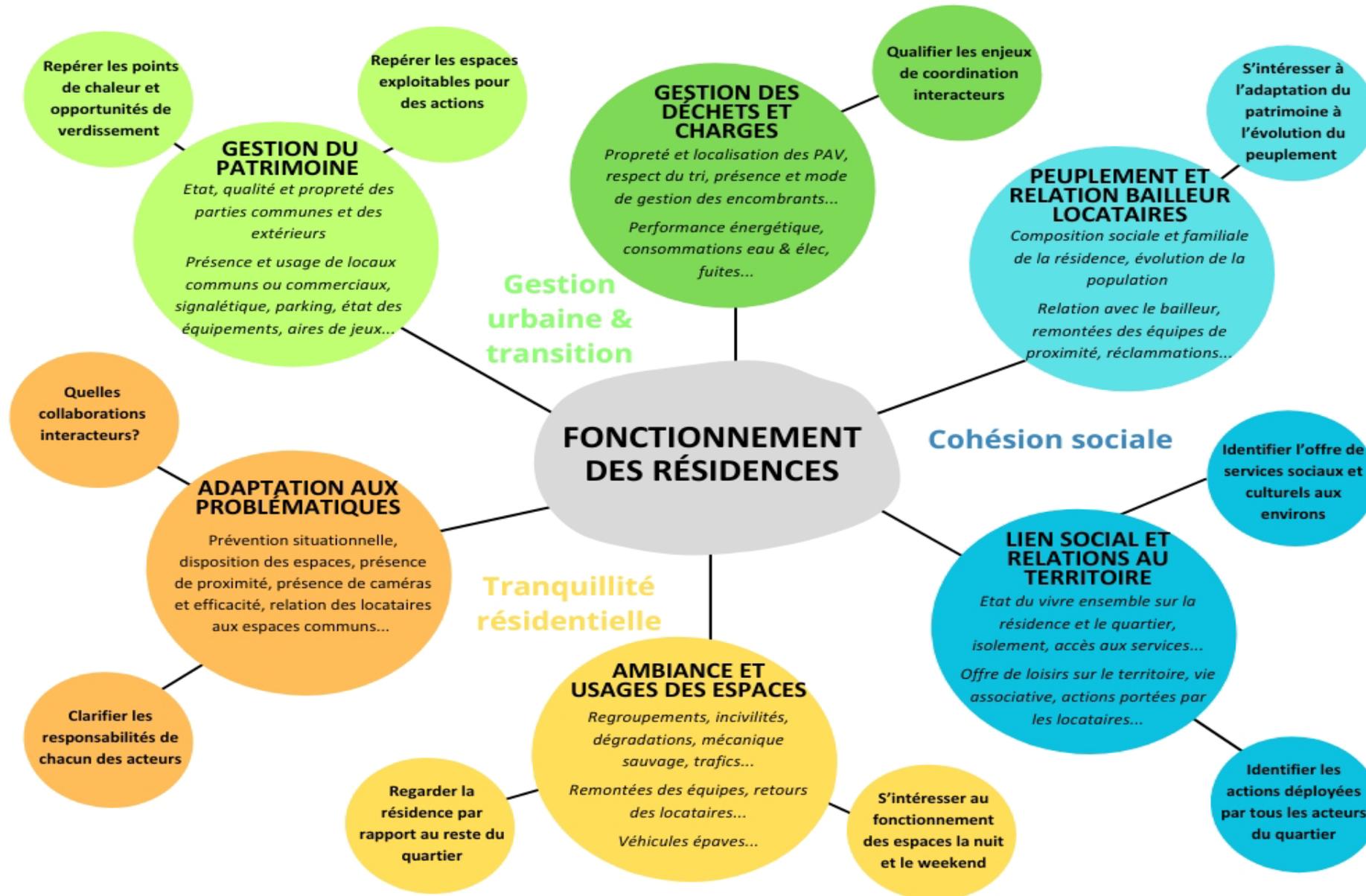
✓ **Recourir à des méthodes de diagnostic pertinentes** : diagnostics en marchant, thématiques, aller-vers, enquêtes flash...

✓ **Articuler les phases :**

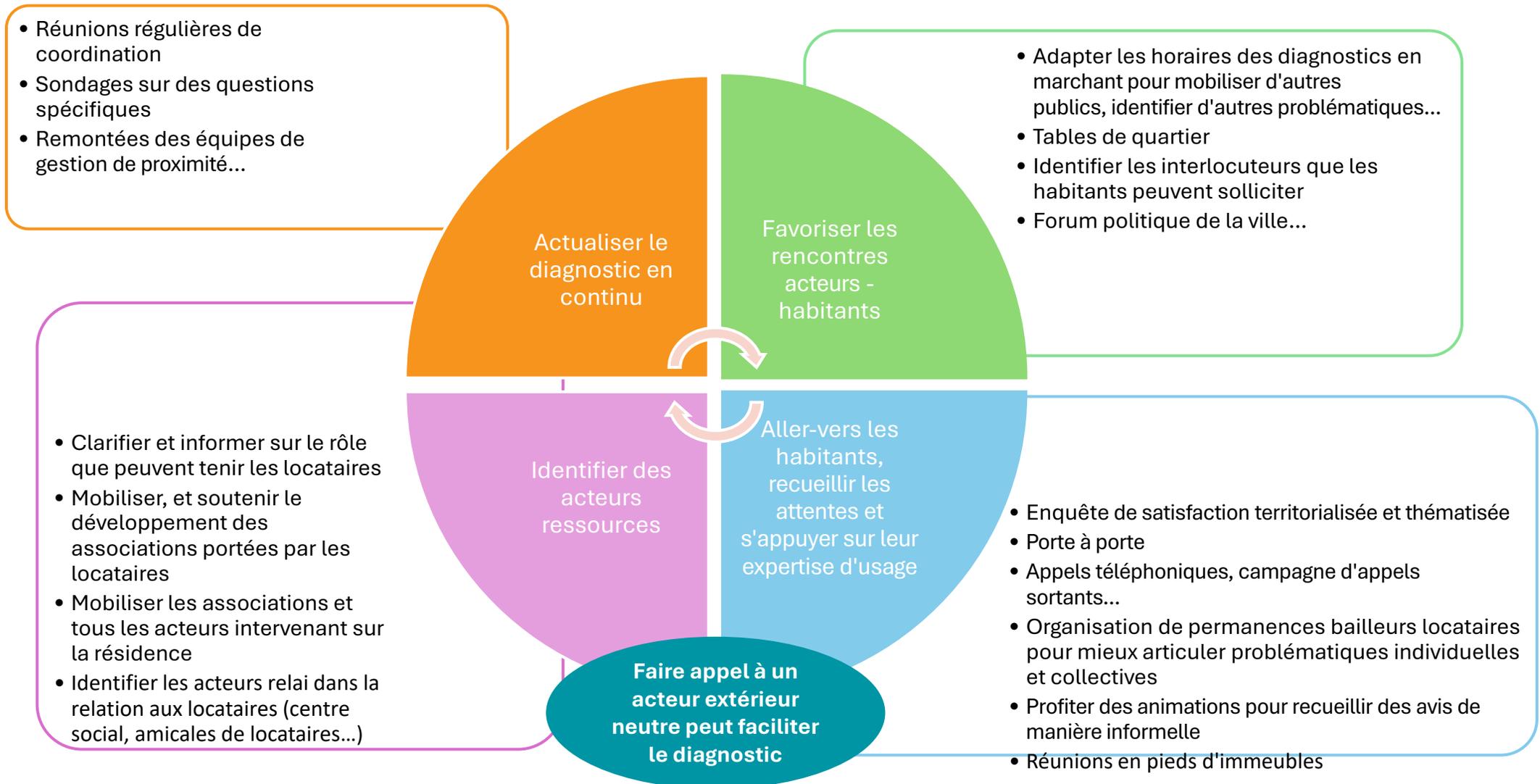
- Interne pour rassembler de l'information
- Puis inter-acteurs pour la partager

Objectif de signature des conventions d'ici fin novembre 2024 pour permettre aux bailleurs de déclarer leur patrimoine avant le 31 décembre 2024

Une diversité d'enjeux - que regarde-t-on?

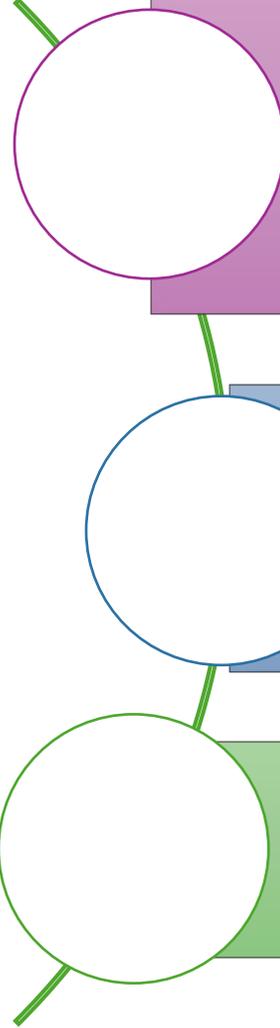


Méthodes et ressources – quelles modalités d'analyse du contexte et de recueil des attentes des habitants?



Méthodes et ressources – quelles ressources mobiliser pour le diagnostic?

Vigilance au respect du secret statistique et à la RGPD. Les données transmises doivent être spécifiques aux enjeux étudiés dans le cadre du diagnostic.



Ressources des bailleurs

- Tranquillité : ORFI, ORSEN, atteintes aux équipes, remontées sensibles locataires & équipes...
- Données d'occupation sociale OPS
- Enquêtes de satisfaction locataires
- Portraits de territoire AORIF...
- Diagnostics techniques du patrimoine

Ressources institutionnelles

- Données de l'INSEE : SIG, fiches QPV, migrations résidentielles...
- Retours issus des instances de coordination inter-acteurs hors ATFPB: CLSPD, GUSP, CTG, Cités Educatives.
- Éléments du contrat de ville...
- Analyses des besoins sociaux réalisées par les CCAS

Autres ressources

- S'appuyer sur l'expertise des acteurs de terrain: associations, prévention spécialisée, centres sociaux, police, etc.
- Prendre en compte l'expertise d'usage des locataires, avis des conseils citoyens/amicales locataires

Coordination multi-acteurs

Qui mobiliser ?

Bailleur

- Les directions d'organismes (directions territoriales, directions d'agence, directions immobilières)
- Les chargé.es de Développement Social Urbain
- Les acteur·ices de la proximité : les gardien·nes, les responsables de la gestion locative/habitat, les chargé.es d'accompagnement social, gestionnaires techniques du patrimoine, responsables de secteurs/de site
- Les référent·es tranquillité résidentielle

Collectivité

- Les responsables politique de la ville, habitat, logement et salubrité des villes et agglomération
- Les chargé.es de mission Gestion Urbaine (Sociale) de Proximité
- Acteur·ices du social : CCAS, centres sociaux
- Acteur·ices de la sécurité : Police Municipale, membres des GPO et CLSPDR/CISPDR,
- Divers : les maisons du projet NPNRU, les antennes jeunes (bureau d'information jeunesse, centre d'animation jeunesse)

Etat

- Acteurs du droit commun : Police Nationale, Education Nationale, etc.
- Délégué·es du préfet
- Préfèt·e à l'Égalité des Chances

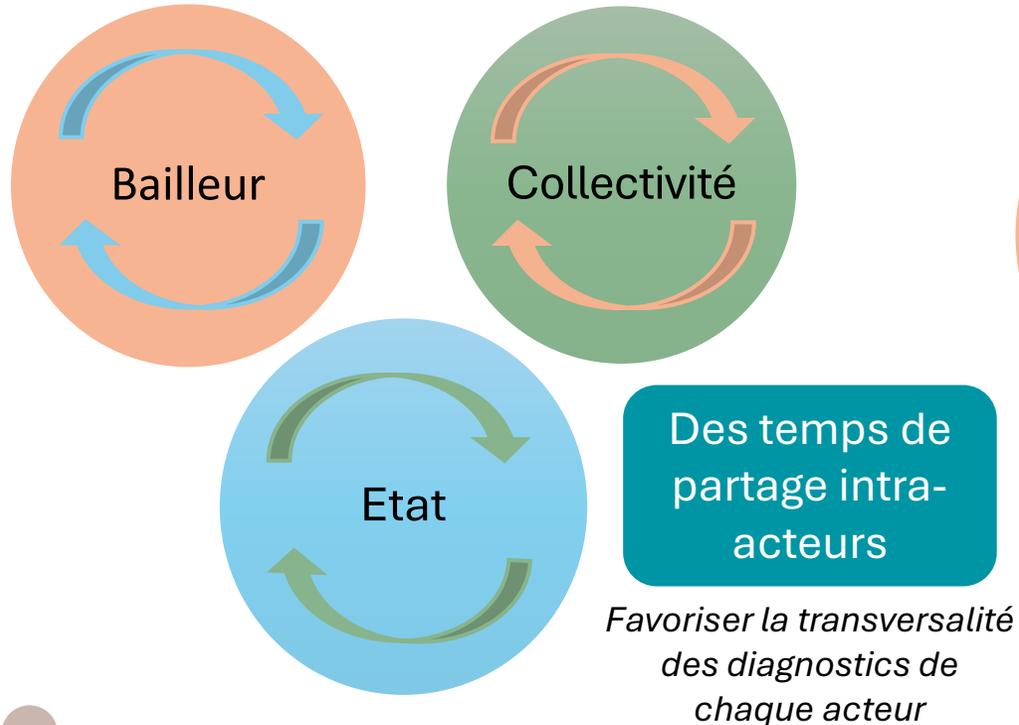
Autres acteurs

- Habitant·es
- Acteur·ices de la médiation/prévention spécialisée
- Acteur·ices de la société civile : conseils citoyens/conseils de quartier, associations, amicales/associations de locataires

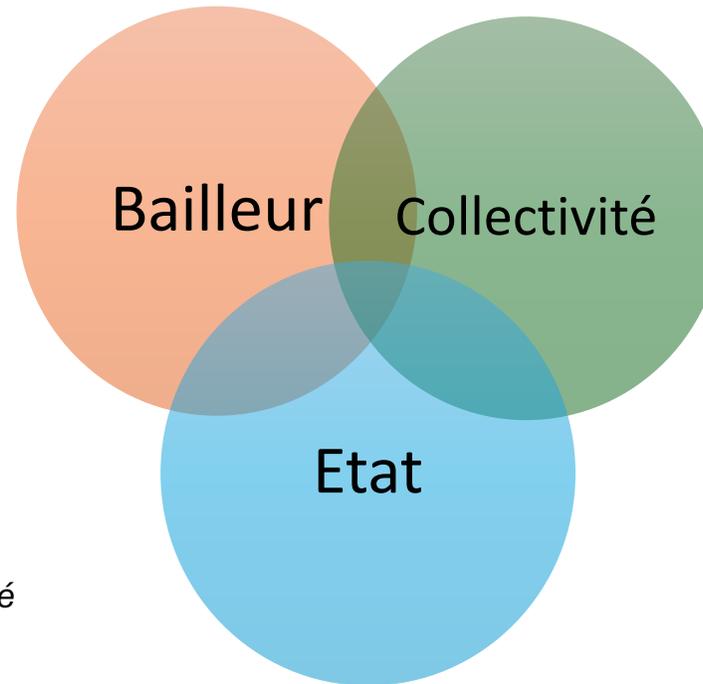
Coordination multi-acteurs

Comment et quand les mobiliser ?

En intra-acteurs



En inter-acteurs



Des temps d'échange multi-partenariaux

Associés à des outils de partage (ex : dossier partagé regroupant les différents éléments de diagnostic des partenaires)

Des temps d'échanges bilatéraux

En fonction des enjeux (ex : fluidifier relations GUSP/DSU)

S'appuyer sur les instances existantes

Copil, Cotech, GPO, CLSPDR/CISP DR, Petits-déjeuners gardiens, Coordination de quartier, etc.

Partage d'informations en plusieurs temps :

- Un premier temps consacré à la **remontée d'informations** et au **rassemblement des différents éléments en intra-acteurs**.
- Un deuxième temps consacré au **partage d'informations en inter-acteurs**, en réunissant des **personnes en capacité de se mobiliser sur le long-terme** et capables de **rapporter les différents éléments récoltés**. L'identification d'**acteurs "référents"** facilite ainsi la mobilisation, la communication et le suivi.

Objectif : assurer un regard transversal pour saisir au mieux les multiples dimensions des besoins des habitants et partager des définitions et des enjeux communs et enfin construire des méthodologies de partenariat.

2. Retour sur les échanges de la deuxième rencontre

Du diagnostic au plan d'actions

Identifier et s'accorder sur les problématiques prioritaires

Diagnostic partagé et identification des enjeux



Grader l'intensité des problématiques et leur impact sur la gestion et le cadre de vie



Rechercher les causes à traiter et les imbrications
(configuration urbaine, propriété foncière, incivilités, modalités de gestion, coordination interacteurs, gestion des phases de travaux, composition sociale, dotation en ingénierie...)

Exemples

- ❖ Un traitement difficile des déchets peut être dû à une inadéquation des modes de gestion et appeler à une meilleure coordination avec la collectivité pour traiter les espaces, garantir la réactivité et favoriser le bon usage des équipements. L'identification d'un facteur de dysfonctionnement doit orienter la feuille de route : travail sur la coordination puis sur les modalités de collecte, en complément d'une approche de sensibilisation pour un impact tangible sur tous les aspects du problème.
- ❖ Une phase de réhabilitation s'accompagne souvent de déménagements ou de tri dans les logements (risques de dépôt d'encombrants) et de nuisances pour les locataires (besoin d'information et de suivi). Anticiper ces phases et orienter le plan d'actions vers l'information et l'accompagnement des locataires participe du bon déroulement de l'opération et renforce les relations bailleur-locataires. Les bricothèques par exemple peuvent accompagner les habitants pour l'aménagement intérieur de leur appartement (ateliers bricolage) dans le même temps que cela encourage le réemploi.
- ❖ Un espace dégradé (cf. grandes pelouses, murs tagués) : réfléchir avec les habitants à son appropriation peut concourir à en faciliter la gestion (leur implication renforce leur vigilance). Ici, on peut penser au fleurissement participatif ou à la mise en place de jardins partagés. La décoration collective d'un mur dégradé permet généralement un tarissement des dégradations.

Actions curatives / récurrentes

Actions spécifiques en complément des prestations de marché de gestion courante (nettoyage, maintenance, réparation des dégradations et actes de vandalisme, enlèvement des encombrants, des épaves, etc.).

Permettent d'agir sur les dysfonctionnements constatés sur le patrimoine (présence d'encombrants, jets intempestifs, dégradations, etc) sans peser sur les charges des locataires.

Remarques

- Elles gagnent à être pensées en articulation avec des actions plus structurantes et, selon l'action, en coordination avec les services de la collectivité (syndicat de collecte, service propreté, etc) et la police municipale.
- Le nouveau référentiel invite à sortir de la question des indicateurs de gestion des bailleurs (sauf pour le gardiennage et les surcoûts de remise en état des logements). Il propose plutôt de valoriser des actions spécifiques qui viennent en complément des prestations de leurs marchés (produire des justificatifs, photos avant/après pour anticiper les bilans qualitatifs).

Actions ponctuelles

Evènements.

Permettent d'impulser une dynamique positive dans le quartier sur les thématiques de lien social, gestion urbaine, transition écologique, d'usage des espaces, sensibilisation, actions artistiques, ateliers avec les habitants, etc.

Remarques

Penser à l'association des habitants à la définition du calendrier et des actions (conseils citoyens par exemple) et communiquer en amont auprès des locataires.

Actions structurantes

Sur plusieurs années et/ou aux externalités positives multiples (insertion, lien social, image de la résidence, biodiversité, sensibilisation évolution des usages, reprise de contrôle des sites, amélioration de la tranquillité résidentielle)

Permettent d'intervenir en profondeur sur un dysfonctionnement en induisant des changements de plus long terme.

Sujets

Redéfinition de l'aménagement, réactivation des locaux en rez-de-chaussée (locaux commerciaux, locaux vélo, locaux LCR), sécurité (caméras, mobilisation des partenariats de droit commun, travaux de prévention situationnelle), environnement (biodiversité, jardins partagés, agriculture urbaine, entretien des espaces verts), partenariats avec les structures d'insertions (régies, ACI), etc.

Remarques

La programmation pluriannuelle permet ici de penser l'action ou le soutien à une structure dans la durée. Cela implique d'établir une stratégie de déploiement et d'ajustement.

Actions innovantes

Actions appréhendant un sujet de façon innovante (nouvelles méthodes, nouveaux objets) et portant des sujets relativement nouveaux (sensibilisation à l'environnement, réponse à des besoins sociaux, réemploi, alimentation, santé, réactivation de la biodiversité).

Permettent le repérage de besoins non ou mal satisfaits, l'accélération de projets à travers des soutiens divers (ingénierie de projets, locaux, relai auprès des locataires, coordination d'acteurs, financement...), faire émerger des nouveaux services, de repérer des porteurs de projets et des partenaires.

Remarques

L'innovation doit se faire dans le cadre des compétences du bailleur.

Recommandations - plan d'actions

Pas d'obligation à inscrire des dépenses sur tous les axes : le **programme d'actions doit refléter le diagnostic partagé**.

Importance de prioriser les enjeux et de penser le type d'action approprié à mettre en place selon l'ampleur du dysfonctionnement.

La **transversalité des réponses** est essentielle pour répondre à des **problématiques multifactorielles** (intervenir de plusieurs façons complémentaires sur une même problématique ou concevoir une action répondant à plusieurs problématiques).

Profiter du conventionnement pluriannuel pour **développer des actions structurantes**.

S'appuyer sur l'existant et sur les **bonnes pratiques**.

Réfléchir aux possibilités d'actions communes et aux **partenariats** à structurer pour mettre en œuvre l'action.

Penser l'**articulation des actions autour d'une stratégie d'intervention et d'un projet de quartier** visant l'amélioration du cadre de vie et de la qualité de service aux habitants des QPV.

Construire une compréhension commune du dispositif

L'ATFPB : un dispositif complémentaire au contrat de ville qui s'articule avec ses interventions

- ✓ Une opportunité pour les bailleurs de s'inscrire dans cette démarche en **développant des actions spécifiques** pour leur patrimoine et leurs locataires.
- ✓ Nécessité d'une acculturation partagée du cadre de référence et d'un accord sur sa déclinaison locale pour éviter les incompréhensions.
- ✓ Tenir compte des priorités d'intervention du contrat de ville lors de la construction du plan d'action.

Un cadre réglementaire à respecter ! Le bailleur ne peut intervenir que sur les défaillances qui concernent son champ de compétences. La programmation est à penser :

- Strictement sur le **patrimoine du bailleur (c'est-à-dire son domaine privé** – il ne peut donc financer des équipements sur le domaine public).
- Au bénéfice des **habitants de la/les résidences du bailleur**
- Dans le **champ de ses compétences** (le bailleur ne peut pas financer des prestations ou services publics dont le financement relève de l'obligation d'autres acteurs)
- Et **s'inscrire dans les huit axes d'intervention** du référentiel national.

La construction du plan d'action doit répondre aux enjeux identifiés en respectant le cadre spécifique d'intervention des bailleurs. Il ne s'agit donc pas de calquer les actions du plan d'action A-TFPB sur les projets d'actions du contrat de ville.

Besoin d'appropriation du cadre du dispositif (référentiel national) par les acteurs et de s'accorder en amont sur sa déclinaison locale

Cela permet d'éviter les écarts d'appréciation de celui-ci a posteriori, générant des incompréhensions et de potentielles tensions.

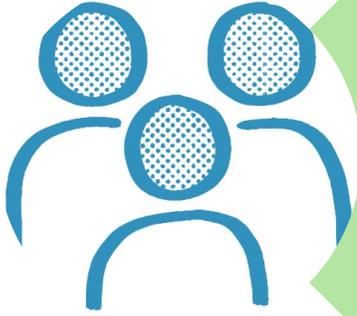
Prévoir des temps d'échange sur le plan d'actions

- ✓ Donner du sens aux actions proposées en mettant en évidence leurs imbrications et **logiques d'intervention (travail de pédagogie)**.
- ✓ Associer les élus aux discussions ou favoriser la transmission complète des éléments d'explication des plans d'action à ces derniers afin de **limiter les écarts d'appréciation techniciens – élus**.

Mettre en avant la transversalité des interventions

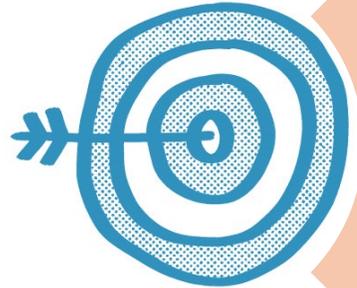
- ✓ **Présenter le plan d'actions par objectif ou priorité** plutôt que par axe afin d'exposer avec justesse la pluralité des objectifs poursuivis par les actions mises en œuvre (la tranquillité, la propreté, la gestion urbaine, la gestion de proximité, le lien social, le vivre ensemble, la transition écologique, la prévention, la mise en place de nouveaux services, etc).
- ✓ Appréhender les actions à travers une lecture par axe d'intervention ne suffit donc pas, **il faut donc être vigilants aux cadres et bornages qui seraient déclinés selon cette logique thématique**.

Construire une stratégie d'intervention



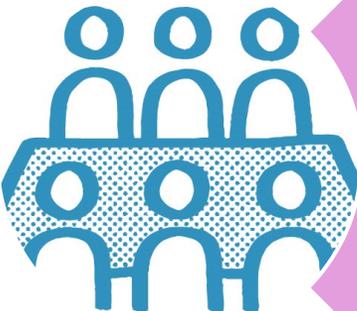
Tenir compte des besoins des habitants

- A l'élaboration des priorités d'actions et/ou de la conception des actions, sur les résultats des enquêtes de satisfaction locataires, des diagnostics en marchant auxquels les habitants ont participé, des échanges des concertations ou consultations, etc.
- **Solliciter l'avis des habitants sur les actions prévisionnelles via des concertations/des enquêtes** afin de favoriser leur adhésion/appropriation à celles-ci et s'assurer de leur concordance avec leurs besoins et attentes.



Penser la cohérence globale des actions et les intégrer dans une stratégie d'intervention définie

Construire un projet global d'amélioration du cadre de vie et de la qualité de services aux locataires établi sur les enjeux reconnus prioritaires afin d'optimiser l'impact et la complémentarité des actions.



Préparer le déploiement des actions en travaillant la (re)dynamisation des partenariats locaux

Travailler notamment la structuration de l'inter-bailleurs lorsque cela peut être pertinent :

- Avantages : permettre la mutualisation des actions, la cohérence des actions sur un quartier avec plusieurs bailleurs mitoyens et accroître les possibilités d'actions et d'impact.
- Cela se justifie dans le cadre d'enjeux intrinsèquement collectifs (exemple de la tranquillité-sûreté, en lien avec les partenariats locaux opérationnels).

Exemples d'actions proposées lors de l'atelier

Proposition d'actions	Impacts	Remarques
Dispositif de tranquillité-résidentielle de vidéosurveillance associée à de la communication et sensibilisation	Prévention des incivilités/dégradations, renforcement du sentiment de sécurité	D'autres types d'actions en faveur de la tranquillité résidentielle peuvent être imaginés (vidéoprotection, traitement des conflits et troubles de voisinage, sécurisation des accès, prévention, prévention situationnelle, animation des partenariats opérationnels locaux).
Actions pour la concertation des habitants pour préparer la future réhabilitation (via enquêtes classiques ou QR code, actions en pied d'immeubles, affiches, porte à porte, etc.)	Meilleure prise en compte des besoins des habitants, meilleure acceptabilité du projet de réhabilitation, cohésion sociale, amélioration du cadre de vie	On peut aussi penser à des projets participatifs pour imaginer le futur aménagement et ses fonctions avec les habitants (exemple du projet Archichouette à Argenteuil 2018 et 2019). Il est également important de penser aux suites d'un projet de réhabilitation, particulièrement pour les réhabilitations lourdes qui transforment la physionomie des quartiers, en concevant des actions permettant de faciliter l'appropriation de la nouvelle configuration urbaine. (exemple des actions artistiques organisées dans le quartier Dame Blanche Nord à Garges-lès-Gonesse en 2017).

Alliant un partenariat ville-bailleur (AB-Habitat) avec le CAUE 95, Archichouette est « un espace de sensibilisation à la ville s'appuyant sur l'expression artistique pour éveiller les habitants du quartier, et plus particulièrement les enfants, à leur cadre de vie. Il se traduit par des ateliers d'initiation à l'architecture et à l'urbanisme dont l'objectif est de permettre une meilleure compréhension de l'espace urbain mais également d'impliquer concrètement les habitants dans l'amélioration de leur cadre de vie, faciliter l'appropriation collective des espaces publics et tisser du lien social. » ([L'abattement de la TFPB: 6 expériences inspirantes en Val d'Oise](#), Pôle Ressources et AORIF, 2019). Il a permis aux habitants du quartier d'imaginer et concevoir le futur des infrastructures urbaines de leur quartier.

Le projet artistique "Dame Blanche Nord : Chroniques d'un quartier en reconstruction" a pour objectif de "retisser la vie associative pour accompagner les habitants à travers la transformation de la morphologie urbaine. Avec le soutien de la ville et du bailleur (Immobilière 3F). Un premier projet de réalisation d'un portrait cinématographique du quartier en transition a été réalisé et a joué un rôle émancipateur pour les habitants, leur permettant de s'exprimer et de s'approprier le projet urbain." ([L'abattement de la TFPB: 6 expériences inspirantes en Val d'Oise](#), Pôle Ressources et AORIF, 2019).

Proposition d'actions	Impacts	Remarques
Travailler un nouveau type d'enquête de satisfaction locataires en QPV pour affiner les diagnostics des besoins des habitants	Mieux comprendre les besoins des habitants et permettre un meilleur ajustement des plans d'actions	
Communication sur les atouts et opportunités du quartier/de la ville	Intégration des habitants à la vie locale, accès aux droits et insertion, valorisation de l'image du quartier	Par exemple via l'élaboration d'un guide travaillé entre les bailleurs et la collectivité mettant en avant l'ensemble des actions mises en place dans le cadre de la politique de la ville et les offres de services locales.
Action de communication autour des actions menées dans le quartier auprès des locataires	Meilleure appropriation des dispositifs /adhésion aux actions	Diversifier les méthodes de communication et s'appuyer sur l'existant : SMS, groupes WhatsApp, collectifs d'habitants ou associations actives sur la résidence...
Chantiers d'insertion (espaces verts, sportifs)	Insertion professionnelle, sport-bien-être, réappropriation positive des espaces, prévention des dégradations	Les chantiers d'insertion peuvent aussi s'organiser dans le cadre de la réfection des halls, de la peinture de fresques, la création de mobilier urbains, restructuration de parkings (exemple du chantier d'insertion mené dans le quartier Val d'Argent à Argenteuil entre 2016 et 2018), etc.

Avec l'appui de la ville et le bailleur (Toit et Joie – Poste Habitat), l'association d'insertion AGOIE et le club de prévention CONTACT, un chantier d'insertion à destination des jeunes habitants du quartier Val d'Argent a été mis en place afin d'améliorer la signalétique du parking, repeindre les marquages et restructurer les places. (*L'abattement de la TFPB: 6 expériences inspirantes en Val d'Oise*, Pôle Ressources et AORIF, 2019) Un impact positif sur le cadre de vie mais également sur les débouchés professionnels de ces ateliers ont confirmé les externalités positives du chantier.

Proposition d'actions	Impacts	Remarques
Chantiers éducatifs (aménagement d'un local collectif/d'un tiers-lieu, embellissement des halls/façades/PAV, par exemple en partenariat avec les établissements scolaires de proximité)	Réappropriation positive des espaces, amélioration du cadre de vie, prévention des incivilités/dégradations	Mobiliser les usagers de ces espaces pour une meilleure pérennité des travaux et travailler l'appropriation du lieu.
Mise à disposition d'un local multi-associatif, (animation jeunesse, animation seniors, écrivains publics, cours ASL, accompagnement scolaire)	Animation de la vie de quartier, insertion sociale, cohésion sociale	Cette aide à l'implantation peut revêtir la forme d'une minoration de loyers, d'un loyer gratuit (paiement des charges uniquement), ou d'une aide aux travaux de transformation du local. Cela peut aussi concerner l'aide à l'implantation de commerces ou structures de l'ESS. Cela doit répondre à un besoin des habitants et leur bénéficier directement.
Sensibilisation à l'utilisation du vélo (apprentissage du vélo, ateliers réparation de vélo)	Faire des habitants des acteurs de la transition écologique, favoriser les mobilités douces, désenclavement, soutien à la pratique sportive	Les ateliers de réparation favorisent également la sensibilisation au recyclage, aux circuits courts et participent à la mise en place de nouveaux services.
Fêtes de quartiers régulières	Cohésion sociale, animation de la vie de quartier	

Proposition d'actions	Impacts	Remarques
Favoriser le réemploi (vide-greniers, ressourcerie, bricothèques, matériel de réparation de vélo)	Lutte contre les dépôts sauvages/encombrants, animation de la vie de quartier, sensibilisation aux enjeux écologiques, cohésion sociale, communication sur la gestion des déchets	Le projet de bricothèque peut également servir l'objectif de favoriser une meilleure appropriation des logements par les habitants (exemple du projet de bricothèque mis en place en 2018 à Osny). Les ressourceries peuvent également accompagner des projets autour de la propreté et de l'implication des jeunes dans l'amélioration du cadre de vie du quartier (par exemple le projet de ressourcerie éphémère mise en place à Taverny en 2018 et 2019).

A la suite de projets de réaménagement des espaces extérieurs et de réhabilitation du patrimoine, le bailleur (Emmaüs Habitat) constate, dans le cadre d'une enquête sociale, une faible implication des habitants dans le quartier et des difficultés d'usages dans certains logements. Un projet de bricothèque en partenariat avec le bailleur et la ville et l'association Couleur d'Avenir émerge alors dans ce contexte et se matérialise par un local qui propose le prêt gratuit d'outils, des cours de bricolage/de relooking/de décoration intérieure et de mécanique vélo. La bricothèque vise à accompagner les locataires dans la personnalisation de leur logement, donner accès à des informations, développer des savoir-faire et favoriser une appropriation positive du logement. Ce projet a également permis des temps de rencontre et de partage entre les habitants. .
(L'abattement de la TFPB: 6 expériences inspirantes en Val d'Oise, Pôle Ressources et AORIF, 2019).

Pour donner suite à l'identification d'une problématique de gestion des déchets et des encombrants dans une résidence du quartier Sainte-Honorine à Taverny, il avait été tenu compte des enjeux de propreté lors de la réhabilitation des bâtiments avait été conduite en 2018 en pensant des aménagements adéquats. Pour accompagner cette transformation, un projet de ressourcerie éphémère s'est mis en place. L'objectif était d'encourager les circuits courts, le réemploi et d'améliorer le cadre de vie des habitants. Un projet sous la forme d'un chantier éducatif soutenu par la ville, le bailleur (CDC Habitat Social), l'ADPJ et le REFER s'est également ajouté à ce projet et a permis l'immersion de jeunes de la résidence dans le processus de collecte d'objets et dans le fonctionnement des ressourceries. *(L'abattement de la TFPB: 6 expériences inspirantes en Val d'Oise, Pôle Ressources et AORIF, 2019).*

Proposition d'actions	Impacts	Remarques
Végétalisation, jardins partagés, îlots de fraîcheur et de biodiversité	Valorisation du patrimoine, meilleure image du quartier, amélioration du cadre de vie, sensibilisation aux enjeux écologiques	Les actions en faveur de l'amélioration du cadre de vie tenant compte des enjeux écologiques peuvent aussi prendre la forme d'actions de sensibilisation aux comportements éco-responsables (par exemple le projet « Les Genottes se mettent au vert » à Cergy en 2016).
Sensibilisation au tri, à la propreté ("clean-up day") et au ramassage (collaboration avec les syndicats de collecte), initiation au compostage	Sensibilisation aux enjeux écologiques, amélioration du cadre de vie, prévention des incivilités/dégradations	S'il est encouragé d'articuler des actions curatives avec d'autres types d'actions aux impacts plus structurants, les actions de renforcement des actions de droit commun avec la mise en place d'actions spécifiques de nettoyage ou de réparation d'actes de vandalisme ou dégradations restent une dimension essentielle de l'amélioration du cadre de vie des locataires tout en évitant que la résolution de ces problématiques ne pèse sur les charges locatives.
Soutien à la mise en place d'une épicerie solidaire/vente en vrac et d'un garage solidaire	Offre alimentaire de qualité et accessible, cohésion sociale, animation de la vie de quartier, lutte contre la mécanique sauvage, renforcement du sentiment de sécurité	Cette aide à l'implantation peut revêtir la forme d'une minoration de loyers, d'un loyer gratuit (paiement des charges uniquement), ou d'une aide aux travaux de transformation du local. Un garage solidaire participe également à la mise en place de nouveaux services.

Le projet a pour objectif d'améliorer le cadre de vie notamment autour de la place des Genottes, très minérale et faisant l'objet de rodéos moto et stationnements sauvages et ainsi que de points de trafics de stupéfiants à proximité. A l'initiative du bailleur (Erigère, puis rejoint plus tard par les bailleurs Seqens et ICF Habitat la Sablière) et la Maison de quartier Axe Majeur Horloge, il prend la forme d'une journée festive dédiée à la sensibilisation des citoyens aux enjeux du développement durable et pratiques éco-responsables. On y retrouve la fabrique de produits ménagers écologiques, la réparation de vélos ou encore des ateliers "vélo-blender" pour faire des smoothies avec des fruits récupérés. Ces journées favorisent le lien social et intergénérationnel entre les résidents et l'appropriation positive de l'espace public. La journée pilotée par l'APES et les ateliers par des collectifs d'habitants, le PIMMS de Cergy, la Communauté d'Agglomération de Cergy-Pontoise et des jeunes accompagnés par la Sauvegarde 95. ([L'abattement de la TFPB: 6 expériences inspirantes en Val d'Oise](#), Pôle Ressources et AORIE 2019)



Cycle de rencontres A-TFPB dans le Val d'Oise

Merci pour votre participation
aux deux premières rencontres

A-TFPB !

Contacts

Pôle Ressources

Paul Bertrand

Chef de projet référent développement territorial
paul.bertrand@lepoleressources.fr

AORIF

Camille Cochet

Chargée de projet territorial 95
c.cochet@aorif.org